



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill

COMMISSION JEUNES

PV du 25/09/25

PRESENTS Mr David CARRASCO, Mr Jérôme TISSEUR, Mr Alain DROUIN, Mr Jean-Luc PASCAREL

CATEGORIE U17

- En raison d'un match de ligue féminines programmé tardivement sur le terrain de Pennautier, la rencontre de coupe **TPFC-SCNM** se jouera sur le terrain de Villemoustaussou à 16h le samedi 04/10
- par application de **l'article 7-3 du règlement des compétitions départementales** qui permet de demander : "*la modification des horaires dans un créneau raisonnable jusqu'à 5 jours avant la rencontre*" lorsque le terrain est partagé avec une autre discipline la rencontre coupe COUGAING – US MINERVOIS se jouera le samedi 04/10 à 13h

CATEGORIE U15

- par application de **l'article 7-3 du règlement des compétitions départementales** qui permet de demander : "*la modification des horaires dans un créneau raisonnable jusqu'à 5 jours avant la rencontre*" lorsque le terrain est partagé avec une autre discipline la rencontre coupe CUXAC – TREBES se jouera le dimanche 05/10/2025 à 12h

CATEGORIE U13

- par application de **l'article 7-3 du règlement des compétitions départementales** qui permet de demander : "*la modification des horaires dans un créneau raisonnable jusqu'à 5 jours avant la rencontre*" lorsque le terrain est partagé avec une autre discipline la rencontre u13 ol carcassonne – gfpml se jouera à 15h30 le samedi 04/10/2025



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



Cité des sports - 11 000 CARCASSONNE
10 avenue du général sarraill

DIVERS

- Cette saison AUCUN report de match ne sera accepté pour des motifs autre qu'un arrêté municipal ou un cas de force majeur (décès, accident...)
- Cette saison la commission appliquera l'amende prévue au règlement concernant la non transmission de la FMI ou de la feuille papier dans les 48h ouvrés après la rencontre. (Les clubs auront jusqu'au mardi soir)
- Dans toutes les catégories, une équipe qui sera forfait une ou plusieurs fois lors de la 1ere phase ne pourra pas être déclarée championne lors de la seconde phase si elle a été rétrogradée en niveau 2.

Le Secrétaire
Jérôme TISSEUR

Le Président
David CARRASCO